

# Projet de lutte contre l'intimidation à l'école de La Fondation Jasmin Roy

Bilan de la première année d'implantation 2011-2012  
préparé par Luc Allaire  
de la Centrale des syndicats du Québec



# Un projet pour prévenir et contrer l'intimidation à l'école

- Pendant une année scolaire, une subvention de 10 000 \$ a été versée à quatre écoles pour financer une partie du salaire d'une personne-ressource.
- En contrepartie, l'école et la commission scolaire se sont engagées à libérer un intervenant, au minimum, une journée par semaine afin qu'il se consacre au dossier de la lutte contre l'intimidation, la discrimination et la violence.

## Quatre écoles ont participé au projet de lutte à l'intimidation en 2011-2012

Les résultats ont été si encourageants que douze écoles participent au projet en 2012-2013.

# Objectif principal de la démarche

- Outiller la direction et le personnel de l'école :
  - Afin qu'ils interviennent efficacement pour contrer l'intimidation ;
  - Pour que les élèves puissent évoluer dans leur école en toute sécurité.
- Principe de base :
  - Intervention 100 % et non Tolérance zéro.

# Les moyens proposés

- Faire un portrait de la situation au début et à la fin de l'année scolaire en organisant un sondage auprès des élèves.
- Préparer un plan d'action.
- Les interventions se font par l'ensemble de l'équipe-école.
- Mener des interventions particulières auprès des victimes et des intimidateurs.

# Des interventions efficaces à l'école

- Permettre des déplacements sécuritaires : présence d'adultes dans l'école et surveillance des endroits importants.
- Garder les lieux propres, bien éclairés et agréables.
- Échanger de l'information avec tout le personnel.
- Créer un climat de confiance en favorisant l'esprit d'équipe et la collégialité.
- Favoriser le sentiment d'appartenance où chacun pourra compter sur le soutien des autres.
- Organiser de la formation pour le personnel et les élèves.

# Des interventions efficaces auprès des victimes

- Écouter et prendre au sérieux le dévoilement des incidents.
- Répondre aux plaintes des victimes.
- Appuyer et protéger la victime.
- Déterminer, avec la victime et ses parents, les stratégies pour lui assurer protection et sécurité.
- Informer la victime, selon le cas, de son droit de porter plainte au judiciaire, des étapes à franchir et du soutien offert dans cette démarche.
- Offrir à la victime des programmes de soutien personnel visant à renforcer l'estime de soi.

# Des interventions efficaces auprès des intimidateurs

- Les stratégies conçues doivent être individualisées et nécessitent un équilibre entre des mesures disciplinaires et éducatives.
- Certains critères peuvent servir de base pour décider des conséquences et des mesures à donner à un jeune qui a commis une infraction :
  - La gravité de l'infraction
  - La nature de l'infraction
  - La conduite antérieure
  - La collaboration des parents
  - La sécurité des autres
  - Les circonstances
  - La récidive
  - L'âge

# Suivi et évaluation des projets

- Un suivi régulier des projets pilotes est effectué par Camil Sanfaçon, consultant en éducation.
- L'évaluation est réalisée par la Centrale des syndicats du Québec.
- La Fondation travaille avec plusieurs acteurs qui possèdent une expertise importante en matière de lutte contre l'intimidation et la violence.

# Des résultats encourageants

- Diminution des actes d'intimidation à l'école secondaire polyvalente de l'Ancienne-Lorette :
  - Élèves vivant **très souvent** ou **régulièrement** de l'intimidation :

	1 <sup>re</sup> secondaire	2 <sup>e</sup> secondaire
Décembre 2011	3,2 %	7 %
Avril 2012	1,6 %	2 %

La peur régulière de venir à l'école a diminué en 1<sup>re</sup> secondaire et demeure faible en 2<sup>e</sup> secondaire

	1 <sup>re</sup> secondaire	2 <sup>e</sup> secondaire
Décembre 2011	3,7 %	0,5 %
Avril 2012	0,6 %	1 %

# Interprétation des résultats

- Les interventions ont eu un impact très positif auprès des élèves.
- Néanmoins, il reste encore du travail à faire, spécialement auprès des témoins silencieux, ainsi qu'auprès des intervenants de l'école.
- Plusieurs moyens planifiés cette année seront effectifs l'an prochain.
- Pour être efficace, un tel projet nécessite plus d'une année d'expérimentation.

# À l'école aux-Quatre-Vents à Saint-Sulpice

- La peur de venir à l'école a diminué :

	Garçons	Filles
Septembre 2011	18 élèves	36 élèves
Mai 2012	4 élèves	19 élèves

- La violence physique a diminué (est-ce que quelqu'un t'a poussé, frappé, donné un coup ou bousculé ?) :

	Garçons	Filles
Septembre 2011	43 élèves	51 élèves
Mai 2012	24 élèves	20 élèves

# École aux-Quatre-Vents

- Il y a moins de victimes de violence verbale :

	Garçons	Filles
Septembre 2011	43 élèves	48 élèves
Mai 2012	24 élèves	28 élèves

- Moins d'élèves exclus (est-ce que des amis ont refusé de jouer avec toi ?) :

	Garçons	Filles
Septembre 2011	35 élèves	46 élèves
Mai 2012	19 élèves	29 élèves

# Interprétation des résultats

- La mise en pratique du slogan « Intervention 100 % » a porté ses fruits.
- Le projet a eu un rayonnement remarquable dans la ville de Saint-Sulpice.
- Orientations prévues pour 2012-2013 : offrir des formations sur la gestion de classe et sur la discipline comprehensive.

# Une charte du respect développée par les élèves de la Polyvalente Ancienne-Lorette

*En classe...*

**Ça s'arrête ici!**

**Je veux...**

- Être accepté tel que je suis;
- Être respecté;
- Être écouté;
- Avoir un climat de classe adéquat à mes apprentissages;
- Être à l'aise de poser des questions ou d'exprimer un point de vue.

**Donc je serai...**

- Tolérant envers les différences des autres;
- Respectueux envers autrui;
- Attentif aux autres et à l'enseignant;
- Calme, positif et posé;
- Sans jugement aux questions et aux commentaires des autres.

**À l'école, j'ai le droit...**

- De vivre en sécurité;
- D'être respecté pour ma personne et pour mes biens.